



PERFORM
- m'a formé -

Programme de formation : Amiante « sous-section 4 » Opérateur

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Etre capable d'appliquer les procédures adaptées aux interventions et les modes opératoires.
- Évaluer les risques

PRÉ-REQUIS & MODALITÉS D'ACCÈS:

Compréhension et lecture du français. Présentation par l'employeur, d'un document attestant l'aptitude médicale au poste de travail de l'employé (spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire). Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, possibilité d'aménagement en fonction du type de handicap : nous consulter.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 1 à 8 personnes maximum par groupe

Validité : 3 ANS

DURÉE : 2 jours soit 14 heures

LES POINTS ABORDÉS :

- Enseignement théorique :
 - Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé (effets cancérogènes, effet synergique du tabagisme) ; les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés.
- Mise en situation pratique sur plates-formes pédagogiques :
 - Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante ; appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement ;
 - Connaître le rôle des équipements de protection collective et les utiliser selon les consignes établies ;
 - Détecter des dysfonctionnements et alerter le personnel d'encadrement ;
 - Détecter des dysfonctionnements et alerter le personnel d'encadrement ;
 - Connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisés ;
 - Appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation,

d'élimination des déchets, la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales.

PUBLIC CONCERNÉ :

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux, et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures ou du mode opératoire.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION, D'ENCADREMENT & D'ÉVALUATION:

Partie théorique en salle, épreuve formative tout au long de la session, exposé participatif via des études de cas. Suivi d'une mise en situation sur site sélectionné avec notre plateforme de formation. Un examen est réalisé en fin de formation par le formateur en cas pratique.

MOYENS MATÉRIELS :

Vidéo projecteur, ordinateur. Livrets de formation, stylos sont remis aux stagiaires. Nous disposons d'une plateforme formation pour réaliser la partie mise en pratique pour les stagiaires. Dans le cas d'une formation dans les locaux du client, il sera demandé de nous mettre à disposition des locaux suffisamment grand pour pouvoir installer notre plateforme (environ 30 m²).

SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'une Attestation de compétence

Cette formation est éligible au CPF.